

COURRIER DES LECTEURS

De Monsieur Georges ROBERT, 12 rue des Ecuries de Bourgogne à TOUL

En souvenir du passage de la princesse de Lamballe, à Toul... «Le lundi 26 août 1776, messieurs les Doyens et messieurs Ruche, Sallar, Drouin, Thibaut, La Cour, Bernard d'Hamonville, ont été nommés pour complimenter, de la part du chapitre, Madame la princesse de Lamballe, à son arrivée à Toul... »

Le martyre de la princesse de Lamballe

Le 25 juillet 1792, le duc de Brunswick, général en chef des armées prussiennes et autrichiennes, menace de représailles la ville de Paris s'il est porté atteinte à la famille royale : «*S'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs majestés, le roi, la reine et la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, elles (les majestés impériales et royales) en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion, et les révoltés coupables d'attentats aux supplices qu'ils auront mérités*».

Connu à Paris le 1^{er} août, le manifeste sert alors de détonateur, de prétexte, à une insurrection annoncée pour le 10 août par la section des Quinze-Vingts au cas où l'Assemblée législative ne proclamerait pas la déchéance de Louis XVI. L'insurrection eut lieu aux Tuileries. De violents combats entraînent la mort de huit cents gardes suisses restés fidèles au roi et à leur serment. Le roi et sa famille se réfugient auprès de l'Assemblée législative, qui décrète, par actes de la Commune de Paris datés de «l'an I de l'égalité» à la place de «l'an IV de la liberté» l'enfermement du roi et de sa famille au Temple. Nous sommes le 12 août 1792.

Le 23 août, Longwy assiégé par les Prussiens capitule et, le 2 septembre, c'est au tour de Verdun. Le 20 septembre 1792, Brunswick entre alors



Portrait de la princesse de Lamballe (détail),

1780, huile sur toile. Lamballe, Hôtel de Ville.
par Jean-Laurent MOSNIER (Paris 1743? - Saint-Petersbourg 1808).

en Champagne avec son armée mais n'ose livrer une bataille décisive et se retire après la canonnade de Valmy. À Paris, la capitulation de Longwy et Verdun entraîne des massacres et des exécutions sommaires, par la foule, de détenus des prisons parisiennes. Parmi eux, la princesse de Lamballe.

Née à Turin le 8 septembre 1749, elle devint la surintendante de la maison de la jeune reine Marie-Antoinette. Réfugiée en Angleterre,

elle revint servir ses maîtres à l'assemblée le 10 août 1792, puis au Temple, est transférée le 19 à l'Hôtel de Ville, puis elle échoue à la prison de la Petite Force.

C'est en 1780 que l'hôtel de la famille de La Force fut transformé en prison. Elle se divise en Grande Force pour les hommes (rue du Roi de Sicile) auquel s'adjoignit, pour les femmes, en 1785 la Petite Force (22, rue Pavée) mitoyenne. Cette maison de

détention renfermait 110 femmes ; parmi elles, en grand nombre, des filles publiques et de malheureuses créatures de tout âge, accusées d'avoir volé du linge ou de la vaisselle au château des Tuileries, dans la journée du 10 août ou dans la nuit du 10 au 11.

Le dimanche 2 septembre au matin, les Parisiens apprennent que Verdun capitule. Ce jour-là, son gouverneur, Beaurepaire, s'est donné la mort. La reddition de la ville provoque à Paris une violente émotion. On murmure que l'ennemi est aux portes de Paris. Le drapeau noir flotte sur la façade de l'hôtel de ville. Il fait chaud. Dans la rue, on s'énerve. On est en danger ! Il faut des responsables. Marat et Danton conseillent au peuple de se faire justice lui-même ! L'orage éclatera en début d'après-midi... ; il ne reste à Marie-Thérèse de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, que quelques heures à vivre.

Dans sa cellule, la princesse se montre «*douce, bonne et obligeante*» envers ses deux amies. Elles bavardent, parlent du passé, cela fait du bien. Soudain, vers une heure du matin (3 septembre), les lourds verrous de la porte grincent. Un individu entre, une torche à la main. C'est Pauline de Touzel qui doit le suivre, l'amie de toujours. Puis, vers 11 heures, la porte s'ouvre à nouveau. Cette fois, ce sont des hommes munis de sabres que la princesse de Lamballe aperçoit.

- «*Suivez-nous ! Vous allez comparître devant le tribunal du peuple !*» L'interrogatoire ne va durer que quelques minutes.

L'atmosphère est irrespirable. Des flots de gens sont là, les uns vociférant, les autres ivres de sang, tandis que, par moments, on entend les râles de ceux qui agonisent sur le trottoir à deux pas de là. Hébert, procureur de la commune, prit le premier la parole :

«- *Qui êtes-vous ?*

- *Marie-Louise, princesse de Savoie.*

- *Votre qualité ?*

- *Surintendante de la Maison de la reine.*

- *Jurez donc, s'écrie alors le président, jurez la liberté, l'égalité, la haine du roi, de la reine et de la royauté !*

- *Je jurerai facilement les deux premiers, répond la princesse, je ne puis jurer le dernier, il n'est pas dans mon cœur.*

Son assistant souffle alors tout bas : «*Jurez donc, si vous ne jurez pas, vous êtes morte !*»

La princesse ne dit mot, et le juge prononça la parole ultime : «*Qu'on élargisse Madame !*» C'était le signal de la mort.

À ce moment, un des hommes qui entourait la princesse, un certain Charlat, garçon perruquier de la rue Saint-Paul, imagine de lui enlever son bonnet avec la pointe de son sabre.

Ivre de sang et de vin, il atteint la princesse au-dessus de l'œil, et le sang jaillit sur ses longs cheveux. Deux autres la tiennent fortement sous les bras et l'obligent à marcher nue sur les cadavres de la veille. «*Comme elle chancelait à chaque instant, elle avait le soin de croiser ses jambes de manière qu'en tombant, sa pudeur n'eût rien à souffrir de son attitude.*» Charlat lui assène sur la tête un violent coup qui l'étend sur la pile de cadavres. Puis un garçon boucher du nom de Grison lui coupe la tête avec son couteau de boucherie sur une borne de pierre. Le cadavre décapité est ainsi présenté à la foule qui l'accable d'insultes pendant près de deux heures. On mutila ensuite son corps de différentes manières. Un cortège se forme et promène la pauvre princesse traînée par des cordes aux deux jambes, dans les rues de Paris, la tête au bout d'une pique. Il se rend à la prison du Temple où Marie-Antoinette est enfermée, pour lui présenter la tête de la princesse. La reine s'évanouit.

Les débris du cadavre furent jetés dans un chantier en construction ; quant à la tête, sa belle chevelure l'ornait encore et l'on prit une nouvelle résolution celle de faire «*revoir*» à cette infortunée les lieux où elle avait cessé d'être. Au moment où la tête revint à la Petite Force, un perruquier s'élança et, avec dextérité, lui coupa les tresses des cheveux.